



Doberman Pinscher Club du Grand Montréal
COMPÉTITIONS D'AGILITÉ CKC
TOUTES RACES
2, 3, 4 juin 2023
(Inscriptions limitées)



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE OFFICIEL: HORAIRE & JUGE

Il n'y aura pas de période de familiarisation.

RING #2	RING #3	RING #2	RING #3
Vendredi 2 juin (d'environ 9h à 16h)		Samedi 3 juin (d'environ 9h à 16h)	
Carole Côté		Francine Lalonde	
Concours #1 event # 2320220676		Concours # 2 event # 2320220677	
En alternance...		En alternance...	
1) Ex/Master JWW 1	2) Ex/Master Standard 1	2) Novice JWW 1	1) Novicer Standard 1
3) Ex/Master JWW 2	4) Ex/Master Standard 2	4) Inter JWW 1	3) Inter Standard 1
5) Inter JWW 1	6) Inter Standard 1	6) Ex/Master JWW 1	5) Ex/Master Standard 1
7) Inter JWW 2	8) Inter Standard 2	8) Ex/Master JWW 2	7) Ex/Master Standard 2
9) Novice JWW 1	10) Novicer Standard 1	10) Jumps & Tunnels 1	9) Ex/Master PAD
11) Novice JWW 2	12) Novicer Standard 2	12) Jumps & Tunnels 2	11) Inter PAD
			13) Novice PAD

Dimanche 4 juin (d'environ 9h à 16h)	
Francine Lalonde	
Concours # 3 event # 2320220678	
En alternance...	
1) Ex/Master JWW 1	2) Ex/Master Standard 1
3) Ex/Master JWW 2	4) Ex/Master Standard 2
5) Inter JWW 1	6) Inter Standard 1
7) Inter JWW 2	8) Inter Standard 2
9) Novice JWW 1	10) Novicer Standard 1
11) Novice JWW 2	12) Novicer Standard 2

DATES IMPORTANTES – MARQUEZ VOTRE CALENDRIER!

Ouverture des inscriptions: 24 Avril
Fermeture des inscriptions* (acceptons inscription tardives et sur place): 22 mai
Confirmation et horaire approximatif disponible pour vérification: 24 mai
Date limite des changements : 29 mai
Ordre de passage disponible pour impression : 31 mai
Résultats complets disponibles aussitôt que possible!

AVIS AUX CONCURRENTS

- Cette compétition sera tenue selon les règlements du Club Canin Canadien (CCC).
- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers avec les règlements qui régissent les concours d'agilité du CCC. www.ckc.ca
- Tous les chiens (pure race, race non reconnue ou croisée) doivent être enregistrés individuellement ou être éligibles pour l'enregistrement au CCC.
- Les chiens nés et qui résident à l'étranger qui entrent au Canada pour l'unique raison de participer à des compétitions du CCC n'ont pas besoin d'un numéro d'enregistrement CCC, mais requièrent un numéro d'enregistrement d'événement (ERN). Ce dernier doit être demandé dans les 30 jours suivant l'inscription à un événement CKC.
- Les canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Pour protéger les qualificatifs et les titres obtenus, un non-membre doit choisir de soit devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les qualificatifs et les titres obtenus. Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres.

- Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le choix de refuser une entrée. Les inscriptions ferment aussitôt que le concours atteint sa limite ou à la date de fermeture.
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents. Les propriétaires de ceux qui ne participe pas seront remboursés
- Les inscriptions se font seulement en ligne par Agility Rocks! <https://agilityrocks.com/> (pas de version papier). SVP appelez-nous si vous avez de la difficulté ou si vous n'avez pas accès à un ordinateur, nous remplirons le formulaire avec vous au téléphone: 450-424-1469.
- **Une facture vous sera envoyée par courriel. Le paiement doit être effectué promptement après la réception de cette facture. L'inscription sera valide seulement après la réception du paiement.**
- Le paiement peut être fait par transfert électronique à info@guidescanins.com avec la réponse à la question le nom de votre chien en minuscule sans espace, sans accent ou par carte de crédit directement à partir de votre compte.
- Les inscriptions coûtent 21\$+tx/classe.
- SPÉCIAL PRÉ INSCRIPTION! 5 courses même chien -10%. 10 courses même chien -15%.
- Il sera possible de s'inscrire sur place si la limite du concours n'a pas été atteinte. Le prix des inscriptions tardives et sur place sont de 25\$+tx.
- Les obstacles d'agilité seront conformes aux spécifications du CCC.
- Les obstacles de contact et la table sont recouverts de granules de caoutchouc.
- Les sauts utilisés auront tous des ailles, des cups de plastique et seront détachés, les tunnels sont anti-dérapants.
- Le mur et le saut de puissance en longueur pourraient être utilisés dans tous les classes de tous les niveaux.
- Le chronomètre électronique sera utilisé pour toutes les courses offertes.
- Pour toutes les classes, des rosettes seront décernées de la première à la quatrième place dans toutes les divisions et toutes les catégories de hauteur pour les pointage qualificatifs seulement. Tous les chiens obtenant un parcours qualificatif recevra un ruban de qualification. Les équipes qui termineront un titre se verront remettre une rosette de titre.
- Les changements de niveau dans la même journée seront acceptés.
- Les ordres de passages seront envoyées par courriel.
- Les parcours seront envoyées par courriel deux heures avant le début des épreuves. Il y aura aussi une copie affichée que vous pourrez prendre en photo.
- Les résultats seront affichés sur place dès que possible après la fin des épreuves et envoyés par courriel à la fin de la journée.
- Les rubans seront disponibles sur une base libre service.
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur, dont le chien ou lui même est blessé obtiendra un remboursement, à condition qu'il présente un billet du medecin ou du vétérinaire et qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de la première journée où il est inscrit.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.
- Des frais de 20\$ s'appliqueront pour les chèques retournés et les cartes de crédit refusées.

POUR VOTRE INFORMATION

- Cette compétition sera tenue Chez GUIDES CANINS, à l'extérieur, sur une surface gazonnée. dans 2 rings de 10 000 pied carrés.
- Directions: <https://www.guidescanins.com/installations/#directions>
- Liste des options d'hébergement et de restaurants sur le site web: www.guidescanins.com
- Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil.
- Les 2 enceintes seront en activité en alternance.
- Exécutif du Doberman Pinscher Club du Grand-Montréal: President: Diane Rockburn, Vice-president: Julie Sansregret, Secrétaire Myriam Ruel, Trésorier: Katherine Stead
- Présidente du comité du concours: Julie Sansregret
- Secrétaire du concours: Chelsea DuJardin, 1200A montée Poirier, St-Lazare, J7T 0L7, 450-424-1469, Chelsea@guidescanins.com
- Juges:
 - Carole Côté 0004666, ccote@sympatico.ca
 - Francine Lalonde # 8391, francine.lalonde5@videotron.ca

- Directeur exécutif du CCC: Jeff Cornett, ED@ckc.ca
- Directeur du Québec: Denis Gros-Louis zone3director@ckc.ca
- Représentant de l'agilité au Québec: MJ Thuot, 2125 ch Rhéaume, Sherbrooke, J1N 3G1
- C'est la responsabilité du club organisant le concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.
- À l'attention aux exposants de l'étranger Veuillez prendre note que les frais sont dus et payables en dollars canadiens. En raison des taux d'échange fluctuants, les chèques escomptés ne seront pas acceptés. Les chèques personnels sont acceptés, mais ils doivent être payables en devise canadienne. Tout chèque en monnaie américaine doit être fait au plein montant de l'inscription et la différence ne sera pas remboursée à l'exposant. Il ne faut pas indiquer sur les chèques « payable en monnaie canadienne » ou « au pair » car ils ne seront pas acceptés par les banques. Pour simplifier le processus, il est vivement conseillé d'acheter des traites bancaires ou des mandats en devise canadienne. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.
- Vétérinaire: Centre DMV, 2300 54ième avenue, Lachine, Qc, 514-633-8888
- D'autres détails vous seront communiqués dans votre courriel de confirmation.